



Compte-rendu Assemblée Générale - 07/03/2026

L'Assemblée Générale ordinaire est dûment convoquée conformément aux statuts en vigueur le samedi 07 mars 2026 à 14h00 au centre social Est-Somme, 12 rue Louis Braille à 80400 HAM.

Membres du Comité Directeur

Présent.e.s :

- ❖ Philippe BLOT
- ❖ Jean-Jacques FLAHAUT
- ❖ Fouzia TAHAR-CHAOUCH
- ❖ Nicolas SEYNAEVE
- ❖ Christophe HENNO

Excusé.e.s :

- ❖ Oriane SOUBIROU
- ❖ Stéphane RENARD
- ❖ Philippe SAUVE

Clubs présents ou représentés :



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00038**

Clubs	Lic. A	Lic. B	Nb voix	Clubs Présents	Voix Présentes	Président	Signature Président	Signature pouvoir
R59001 Lille Université Club Echiquier du Nord	126	178	8	1	8	FLAHAUT Jean Jacques	Flahaut Jean-Jacques	
R59008 La Tour des Dames - CE de Douai	17	19	2		0	FRANCE Francis		
R59011 C.E. Neuville-en-Ferrain	22	14	2	1	2	DEGRAEVE Jean-Pierre	Degraeve Jean-Pierre	
R59015 La Tour Basilienne	35	1	3		0	BOURDEAUD'HUY Thomas		
R59022 Cercle d'Echecs de Fournes en Weppes	40	80	4	1	4	VIEVILLE Claude	Vieville Claude	
R59025 Saint André - Echec et Mat	21	24	2	1	2	BAUDE Christian		Lemoine Jean-Pierre
R59029 Echiquier de Feignies	17	13	2		0	SABIAUX Henri		
R59032 Cambrai - Echecs	36	19	3		0	SAUVE Philippe		
R59035 Jeumont-Echecs	7	5	1	1	1	PAQUET Tony		Lebret Jean-Michel
R59045 L'Echiquier Cappellois	66	85	5	1	5	FERYN Alexandre		Blot Philippe
R59051 Armentieres Mat 88	25	5	2	1	2	RYS Ludovic		Flahaut Jean-Jacques
R59086 Lille Métropole Chess	106	32	6	1	6	DUVAL Sylvain		Seynaeve Nicolas
R59088 La Tour du Chaufour	9	1	1		0	LANDI Pierre		
R59090 Le Coin de L'echiquier Grande Synthe	26	47	3	1	3	GANTY Marc		Verslype Sylvie
R59092 Cercle D'Echecs de Marcq et Lys	86	74	5		0	TOUSSAINT Renaud		
R59095 Fenain et Hornaing Echecs	33	53	3	1	3	ACCETTONE Gregory		Lemoine Jean-Pierre
R59108 Les Tours d'Haubourdin	14	4	1		0	DEMUYS Maxime		
R59113 Les Pions de Rumegies	18	1	2	1	2	NGUYEN Gael		Lebret Jean-Michel
R59114 La Diagonale du Fou	12	35	2	1	2	DEKNUYDT Claudy		Blot Philippe



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00038**

R59116 Dunkerque Echecs	20	40	3		0			
R59118 Malbodium Chess Club	31	42	3		0	LEVERT Sylvain		
R59124 La Diagonale de Nomain	18	13	2	1	2	TISSIER Jean-Paul		Lebret Jean-Michel
R59125 La Tour Sacrée	6	20	1	1	1	PROTIN Stéphane		Blot Philippe
R59126 Tourcoing Echecs Club	62	220	6	1	6	CAPPON Nadia		Cappon John
R59127 Echiquier d'Erquinghem-Lys	16	12	2	1	2	HENNO Christophe	Henno Christophe	
R59129 Echecs Socx Loisirs	8	20	1	1	1	DUREUX Bernard		Lemoine Jean-Pierre
R59130 Hazebrouck Echiquier Club CANM	21	25	2	1	2	BOULET Frederic		Blot Philippe
R59131 Les Fous d'Echecs de Lambersart	12	65	2	1	2	LEMOINE Jean Pierre	Lemoine Jean-Pierre	
R59132 Bondues Echecs	19	20	2	1	2	LEBRET Jean-Michel	Lebret Jean-Michel	
R59133 La Tour Lesquinoise	16	30	2	1	2	ROLLAND Christian		Flahaut Jean-Jacques
R59134 Club d'Echecs des Halles de Wazemmes	7	2	1		0	BOURGAIN Bernard		
R62001 La Dame Blanche de Liévin	16	2	2	1	2	SIX Mickael	Six Mickael	
R62005 Cercle Boulonnais des Echecs	49	64	4	1	4	DAMOTTE Quentin		Almudi Richard
R62006 Le Touquet - Cote d'Opale	6	0	1		0	CHRISTOPHE-HAYOT Romain		
R62008 La Tour Prends Garde! Henin Beaumont	35	33	4	1	4	BROUTIN Philippe		Tahar-Chaouch Fouzia
R62010 Le Cavalier Noir d'Arras	68	92	5		0	CHMIELINA Maxence		
R62011 Echephile Bethunoise	23	33	3	1	3	DAMAREZ Philippe		Verslype Sylvie
R62024 Cercle d'Echecs de Longuenesse	17	30	2		0	FOVET Sébastien		
R62036 Club d'Echecs d'Isbergues - La Tour Infernale	75	126	6		0	LEMAIRE Thierry		



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 00038**

R62054 Club d'Echecs Anserien	10	16	1		0	TIRMANT Léandre		
R62061 L'Echiquier Noyellois	20	31	3	1	3	GAUDFRIN Romain	Gaudfrin Romain	
R62062 Association Echephile Vendinoise	9	7	1	1	1	VERSLYPE Sylvie	Verslype Sylvie	
R62071 Calais Passion Echecs	31	22	2		0	WARNAULT Pierre		
R62077 L'Echiquier Merlimontois	13	5	1		0	DURUFLE Philippe		
Y02001 Les Tours des Hauts de France - St Quentin	65	31	5	1	5	WAQUET Frederic		Bracq Christian
Y02006 La Fere A.D.E.L.	17	17	2		0	DECOTTE Quentin		
Y02007 Echiquier Soissonnais	37	48	4	1	4	LABROCHE Jérôme		Quiniou Jean
Y02015 La Petite "A" - Château-Thierry	31	49	3	1	3	JOURDAIN Kevin		Leroy Cédric
Y02018 Echiquier Bernotois	10	3	1		0	LECOMTE Patrick		
Y02020 La Tour Lehaucourtoise	6	0	1		0	PLE Alexandra		
Y02022 Roi Rouge	22	17	2		0	BEAUMONT Philippe		
Y02023 Cercle d'Echecs Chaunois	6	11	1	1	1	LEROY Cédric	Leroy Cédric	
Y60002 Club d'Echecs de Senlis	43	43	4	1	4	MATAIGNE Jean-Michel	Mataigne Jean-Michel	
Y60003 Arcole Echecs Compiègne	11	2	1	1	1	LONGUET Ghislain	Longuet Ghislain	
Y60006 A.J.E. Noyon	26	6	2	1	2	VAN POUCKE Philippe		Carton Alain
Y60008 l'Echappée du Pion au Plateau Picard	11	12	1		0	CAPRON Alain		
Y60009 Echiquier Beauvaisien	42	97	4	1	4	DUMOULIN Jacques	Dumoulin Jacques	
Y60014 Droit au Mat	14	19	1	1	1	GERTOSIO-SERENA Sophie		Dumoulin Jacques
Y60015 L'Echiquier Maxipontain	15	17	2	1	2	BERNARD Pascal	Bernard Pascal	



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>
Siret : **822 874 970 00038**

Y60017 C.E.de St Just - Les Tours Infernales	31	16	2	1	2	MAUPIN Gervais		Dumoulin Jacques
Y60024 Echecs et Nacre	11	14	1		0	HURET Gauthier		
Y60027 Club Valois Echecs	18	7	2	1	2	VEBER Frederic		Quiniou Jean
Y60028 Echecs CCMD Chantilly	20	1	2		0	LAZORAK François		
Y80001 Echiquier Amiénois	21	59	3		0	GRATTON Michel		
Y80003 Echiquier de Picardie Maritime	9	0	1		0	BRUEZ Olivier		
Y80009 Club d'Echecs de Ham	11	6	1	1	1	COTRELLE Christophe	Cotrelle Christophe	
Y80015 Belloy Echecs	19	46	3	1	3	COURTOIS Regis		Mouton Frédéric
Y80020 Echiquier du Grand Roye	8	6	1		0	MORGAND Jean-Philippe		
Y80021 Vimeu Chess Club	34	65	3	1	3	MICHAUT Charly		Michaut Maryline
Total	1862	2252	172	42	115			

Clubs ne participant pas au vote

R59135 Les Tours du Hainaut
R62079 Les Fous de l'Heurt
Y02024 Le Roque de Laon

HOLVOOTE Benoit	représenté
PICAVET Jean François	absent
HOMERIN Vincent	présent

Taux d'absentéisme à l'Assemblée Générale :

02 : 3 clubs absents / 9 = 33%

59 : 10 clubs absents / 32 = 31 %

60 : 3 clubs absents / 11 = 27 %

62 : 8 clubs absents / 14 = 57 %

80 : 3 clubs absents / 6 = 50 %

Total : 27 clubs absents et non représentés / 72 = 37,5 %



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>
Siret : **822 874 970 00038**

Le président ouvre l'Assemblée Générale à 14h25, il remercie l'ensemble des clubs présents ou représentés et partage son étonnement de l'absence de plusieurs clubs alors même qu'en cas d'indisponibilité de leurs président.e.s, il suffit de transmettre un pouvoir prévu à cet effet.

Fouzia Tahar-Chaouch, secrétaire, annonce les effectifs présents pour délibérations de cette AG :
42 clubs sont présents ou représentés à cette AG ; représentant 115 voix sur 172.

Il est souligné la création de 3 nouveaux clubs :

R 59135 Les Tours du Hainaut
R 62079 Les Fous de l'Heurt
Y 02024 Le Roque de Laon

Lecture du rapport moral par Philippe Blot (cf document joint)

Jean-Pierre Lemoine remercie Cédric Leroy pour son engagement au sein de la Ligue et remercie également Philippe Blot pour sa présence et la reprise de la présidence suite à la démission de Cédric pour raisons personnelles. Il revient sur le séminaire qui a été positif pour de nombreuses personnes avec la présence des nouveaux clubs. Il est à noter aussi que ce séminaire a permis de fédérer des actions malgré les problèmes rencontrés par la Ligue. Une dynamique est tout de même présente.

Jean-Pierre remercie aussi la Ligue pour les invitations au CoDir des CDJEs lors des Visios du CoDir et également pour sa DRA dynamique avec plusieurs stages de formation d'arbitres répartis sur le territoire régional.

Jean Pierre Lemoine demande une clarification quant à la composition du CoDir étant donné que dans les statuts, le CoDir est composé de 12 personnes alors qu'avec les personnes cooptées, ce nombre est plus important.

Sylvie Verslype, non présente au séminaire, demande un retour du séminaire, l'apport pour la Ligue de ce séminaire au vu des retours positifs qu'elle a entendus par différentes personnes.

Il est donc précisé que cela a permis de pouvoir avancer sur le PPR ainsi que sur le projet Mixité.

Jean-Michel Mataigne, non présent au séminaire mais représenté, indique que le séminaire a été bénéfique par ses temps de partage, d'échange et que cela permet une union des clubs non mesurable concrètement mais sur la durée et qui permet de créer des liens et fabriquer de nouveaux projets.

Jean-Jacques Flahaut ajoute qu'il a été créé des groupes WhatsApp entre certaines personnes de différents clubs pour échanger.



John Cappon ajoute que les ateliers ont permis de mutualiser des idées, des moyens qui ne sont pas mesurables mais aidants pour l'avenir des clubs.

Philippe Blot ajoute que ce séminaire a permis de fédérer et qu'il appartient à chaque personne, à chaque président.e de club, à chaque club d'utiliser les outils apportés durant ce séminaire. Il rappelle aussi qu'un compte-rendu a été envoyé à tout.e.s les président.e.s de clubs.

Nicolas Seynaeve rappelle qu'une bonne entente et une reprise en main par les clubs des enjeux, notamment s'agissant de la performance, sont fondamentales au bon développement des clubs, de leur Ligue, et de leur compétitivité.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité des 115 voix

Il est rappelé que depuis le début du mandat, il y a eu 3 démissions : Manuel Mabire, Cédric Leroy et Chloé Andrault Stavrakelis. Nous les remercions encore pour tout ce qu'elles ont apporté à la Ligue.

Présentation des personnes appelées à coopter le Comité Directeur

Sont présent.e.s :

Romain Gaudfrin (62)
Éveline Girondin (60)
Claudine Gobeaut (02)
Vincent Homerin (02)
Maryline Michaut (80)
Frédéric Mouton (80)

Sont excusées :

Jessica Cointot (60)
Sylvie Plessier (60)

Philippe Blot s'excuse auprès des personnes cooptées et précise qu'il a complètement oublié cette obligation de nos statuts de 12 personnes maximum au CoDir. Il faut donc procéder au vote de 3 membres parmi ces nouvelles personnes prêtes à s'impliquer pour la Ligue.

Il convient de préciser que Maryline Michaut, qui a accepté volontiers d'offrir ses services et compétences aux travaux et missions de la Ligue, ne souhaite pas particulièrement intégrer le Comité Directeur.

Vote à bulletin secret pour les nouveaux membres du CoDir :

COINTOT Jessica	35 voix
GAUDFRIN Romain	25 voix
GIRONDIN Éveline	84 voix
GOBEAUT Claudine	95 voix



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>
Siret : **822 874 970 00038**

HOMERIN Vincent	57 voix
MOUTON Frédéric	31 voix
PLESSIER Sylvie	18 voix

Total des voix exprimées : 345/3 = 115

Sont donc élus les 3 candidat.e.s obtenant le plus grand nombre de voix :

GIRONDIN Éveline
GOBEAUT Claudine
HOMERIN Vincent

Le président rappelle toutefois que le travail du Comité Directeur se fait avec toutes celles et ceux qui sont volontaires pour apporter leurs idées, leurs expériences, leurs compétences et que, au-delà des obligations statutaires, chaque force bénévole est bienvenue pour renforcer différentes commissions de travail. Les personnes cooptées seront toujours invitées aux Visios du CoDir.

Lecture du rapport financier par Jean-Jacques Flahaut (cf document joint)

Christian Bracq demande ce que sont les 7200€ d'achat de matériels.

Jean-Jacques Flahaut répond qu'il s'agit de renouvellement de matériel : pendules, jeux complets, achats faits en janvier et octobre 2025.

John Cappon demande si les achats n'auraient pas pu être reportés ou étalés davantage ; si les dépenses d'arbitrage ne pouvaient pas être diminuées, par exemple pour la phase interdépartementale Zid Nord, avec la présence de 6 arbitres.

Il interpelle le bureau sur la possibilité de faire appel à des personnes compétentes pour aider à monter les dossiers de subvention ; il se propose si besoin.

Philippe Blot répond qu'effectivement les achats auraient pu être étalés ; pour ce qui est de l'arbitrage qui reste un pôle important de dépenses (championnats jeunes par Zid, finales académiques...), nous attendions beaucoup plus de participants, notamment avec les Open parallèles. La sagesse eut été de réduire le nombre d'arbitres au vu du nombre réel de participants.

Christian Bracq suggère d'informer davantage les arbitres qui officient pour la Ligue, qu'ils sont invités à renoncer à leurs indemnités en abandons de créance, ouvrant droit à une déduction fiscale à hauteur de 66 % des montants non perçus.

Jean-Michel Mataigne, Maryline Michaut et Vincent Homerin interviennent pour une demande de précision quant au matériel de la Ligue disponible et un éventuel inventaire, comment se fait le prêt...etc.

Christophe Henno répond que l'inventaire est fait et actualisé par la Ligue, le matériel est disponible sur demande à Christophe Henno principalement (matériel stocké au LucEDN, chez Philippe Blot et chez Alain Carton).



Vincent Homerin fait remarquer que l'achat de matériel aurait pu être reporté, compte tenu du déficit de l'exercice. Ce matériel étant disponible maintenant, il se propose d'aider aussi à la gestion de l'inventaire, d'aider à identifier différents lieux de stockage sur le territoire régional et de créer un fichier de suivi des emprunts du matériel en collaboration avec Christophe Henno.

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes par Jean Michel Lebreton (cf document joint)

Lecture de l'avis du président de la Commission de Contrôle Économique et de Gestion, Pascal Rossi par Philippe Blot (cf document joint)

Après lecture de ces différents rapports, le trésorier Jean-Jacques Flahaut s'engage à mettre en place différents outils de suivi comptables, tels que suggérés par les vérificateurs aux comptes :

- Outils de suivi des produits attendus:
- Engagements des équipes en interclubs
- Amendes éventuelles des équipes
- Inscriptions EJEL
- Inscriptions stage de formations arbitres
- Inscriptions stages DAFPE / DIFPE / DEFPE)
- État et point trimestriel de la gestion financière avec le CoDir.

Sylvie Verslype rappelle que les deux derniers exercices sont déficitaires, elle enjoint les membres du CoDir à la prudence.

Jean-Pierre Lemoine pose la question du budget prévisionnel de la finale de la Coupe Loubatière qui génère aussi du déficit. Philippe rappelle que ce projet se monte à 10 000 € (hébergement et restauration des équipes, selon le cahier des charges, aide financière exceptionnelle de la FFE de 4 000 €. Dossier de demande de subvention à la Région et au département du Pas-de-Calais sont prévus ainsi qu'une demande d'aide au Crédit Mutuel, plus les produits de la buvette qu'il nous appartiendra de gérer sur place, nous aurons besoin de bénévoles ! La demande a été faite aussi à la ville d'Arras qui l'a refusée.

Christian Bracq s'interroge sur les montants qui seront accordés compte tenu de la baisse régulière des subventions publiques. Le trésorier répond que personne n'est devin et qu'il est de notre responsabilité de déposer les demandes pour avoir une chance d'obtenir quelques financements.

Le président s'engage à ne pas renouveler un exercice comptable déficitaire en 2026 et s'attachera particulièrement à honorer les demandes de subvention. Le financement des projets prévus pourra être revu à la baisse si les produits sont inférieurs aux prévisions.

Le dossier FDVA a été déposé, celui de l'ANS est en préparation et le dossier à la Région doit être déposé avant le 30 juin.

On note la proposition d'aide de John Cappon pour la réalisation des dossiers de subvention.

Vote du rapport financier et du compte de résultat

Contre : 0

Abstention : 7

Pour : 108



Le rapport financier est adopté

Présentation du budget prévisionnel

Vote de la proposition de modification de la part Ligue (et donc part CDJE) de la licence A jeune (de U8 à U16) (cf document joint)

Le président rappelle que la prochaine Assemblée Générale FFE devrait très certainement se prononcer sur le vote de l'augmentation de la part fédérale, pour l'instant, la proposition de tarif de la part Ligue est au plafond du montant autorisé.

Le président argumente que s'il est responsable de maîtriser les dépenses, il est tout autant responsable de mener une politique d'augmentation des ressources financières et rappelle que le nombre de licences A jeunes influe directement sur le nombre de places qualificatives au Championnat de France ainsi que le nombre de groupes de Nationale IV octroyé à la Ligue.

Pascal Bernard fait part à l'assemblée de son opposition à augmenter les tarifs et de son inquiétude quant aux bénéfices attendus. Selon lui, l'augmentation du coût aura une incidence sur la baisse évidente du nombre de licences A.

Vincent Homerin fait part à l'assemblée que nos tarifs "bas" paraissent peu sérieux et peu crédibles aux yeux de plusieurs parents, au regard des tarifs d'autres disciplines sportives.

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 113

La part Ligue de la licence A U8 à U16 de 5,5 € (idem pour les CDJEs) est adoptée

Calendrier de la saison 2026-2027

Présentation du calendrier de la saison 2026-2027.

Question sur la cadence de la phase interdépartementale des CFJ, le nombre de jours (3 ou 4) :

Un argument en faveur des CLJ sur 3 jours et non 4, est celui des finances puisque les indemnités d'arbitrage seraient forcément plus élevées sur 4 jours que sur 3.

Un autre argument est celui de la difficulté des familles à se mobiliser sur 4 jours plutôt que sur 3 en période de vacances de fin d'année.

Le CoDir prendra une décision quant aux cadences et durées des prochains Championnats Jeunes par Zid.

Philippe Blot précise que les dates pour décembre 2026 ne sont pas encore fixées car en attente de voir si l'équipe jeunes du LUC EDN se maintient en Top Jeunes ou non, sachant que le règlement ne nous autorise



pas à organiser nos phases qualificatives en même temps que le Top Jeunes si au moins un club de la Ligue a une équipe engagée dans cette compétition.

Pour la N2F, il a été difficile de trouver une date, celle-ci se tiendra le 11 novembre 2026.

Le président rappelle que chaque CDJE a reçu ce calendrier et est donc invité à y positionner ses compétitions, aux dates proposées si possible afin de garantir une cohérence territoriale et éviter de mobiliser plusieurs dates pour une même manifestation. Si, par exemple, la phase départementale de la Coupe Loubatière se dispute à la même date sur chaque CDJE, le calendrier s'en trouve donc mécaniquement moins chargé.

Le calendrier 2026-2027 sera en ligne prochainement : <https://ehdf.fr/calendrier-5>

Présentation du Plan Performance Régional par Jean-Pierre Lemoine

Remarques de John Cappon : les entraîneurs de l'EJEL sont-ils toutes et tous diplômés ?

Le président répond que cela n'était pas un critère de sélection mais que c'est certainement une condition dont il faudra tenir compte à l'avenir.

John Cappon précise que son club a été contrôlé par le Ministère des Sports en décembre 2025 (affichage incomplet au club, diplômes fédéraux qui n'ont pas de valeur contrairement aux CQP) et il précise que les clubs ayant des salariés seront contrôlés.

Infos et questions diverses

Appellation des ZID

Les Zid de la Ligue Haut-de-France sont nommées officiellement (voir les règles générales annexes) : Zid Hauts-de-France nord et Zid Hauts-de-France sud.

Ces appellations ne sont pas vraiment significatives pour personne, d'autre part, dans le langage courant nous utilisons davantage les noms suivants : Zid Nord-Pas-de-Calais et Zid Picardie, plus clairs et respectueux des situations géographiques.

Le CoDir propose donc à l'Assemblée Générale de la Ligue de voter le principe de demande d'adoption de la nouvelle nomination de ses Zid auprès de la direction technique fédérale pour validation par le comité directeur FFE.

Zid Nord-Pas-de-Calais (NPC) pour les départements 59 et 62

Zid Picardie (PIC) pour les départements 02, 60 et 80

Approuvé à l'unanimité des 115 voix

VSS

La DRAJES nous demande d'identifier et nommer au moins, un.e référent.e VSS par département. Des personnes dont la mission "Référent.e VSS" s'appuie essentiellement sur une sensibilité personnelle à ces



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque
N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>
Siret : **822 874 970 00038**

questions, qui pourraient intervenir lors des AG des clubs, des CDJEs, veiller au respect des affichages "Signal Sport" dans les locaux des clubs et être identifiées comme personnes relais auprès des victimes potentielles de VSS...

Toute personne intéressée par cette mission "Réfèrent VSS" est priée de contacter le président de Ligue. Merci aux clubs de relayer l'information auprès de toutes les personnes licenciées.

Rappel des [inscriptions au Championnat de France Jeunes ouvertes](#) jusqu'au 05 avril.

Le président rappelle qu'en cas de renoncement à participer au Championnat de France, après qualification, il est indispensable d'informer la Ligue au plus vite afin que celle-ci puisse procéder aux repêchages rapidement.

Rappel des prochains stages de formation d'arbitres

Il est important d'augmenter le nombre d'arbitres Open dans le 62, le 80 (entre autres) et il est essentiel que chaque club compte parmi ses effectifs au moins un arbitre (voire bien plus).

L'Assemblée Générale propose d'annuler tout stage de formation d'arbitre qui ne réunira pas l'effectif minimum suffisant pour la prise en charge financière des indemnités de formateur par la FFE.

Pour un stage SJ, SC, SO, FC, il faut un minimum de 6 stagiaires (maximum 15)

Pour un stage ASP, il faut un minimum de 4 stagiaires (maximum 10)

Si ces effectifs ne sont pas atteints, le stage serait entièrement à la charge de la Ligue organisatrice.

Il est donc essentiel de [mobiliser dans les clubs pour former de futur.e.s arbitres](#).

Rappel d'un [prochain stage DAFPE](#) en mai 2026

Chaque club ayant besoin d'animateurs ou animatrices, il est important de multiplier le nombre de titulaires DAFPE. Cette formation peut aussi être une première étape vers le CQP animateur.

Après épuisement des questions diverses, le président remercie l'ensemble des participants, il lève la séance à 17h50 et invite à partager le verre de l'amitié pour clore cette Assemblée Générale

Fouzia Tahar-Chaouch, Secrétaire

Philippe Blot, Président de Ligue